

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-177

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, M. Evrard et M. Pajot

ARTICLE 29

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	5 484 000	0	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	5 484 000	5 484 000
TOTAUX	5 484 000	5 484 000	5 484 000
SOLDE	0	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à doubler le budget alloué à l'action 22 du programme 149 en diminuant celui de l'action 01 de la mission 215 pour soutenir davantage les agriculteurs touchés par des crises sanitaires, climatiques,etc.

En effet, nos agriculteurs soumis à des aléas climatiques ou des crises de plus en plus fréquents doivent être davantage aidés. Il est indispensable de lutter contre le découragement de certains qui après une catastrophe naturelle abandonne leur exploitation, voire pire, du fait d'un manque ou d'un trop faible soutien financier de la part des pouvoirs publics.